



Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de PLUVIGNER



COMPTE-RENDU de la réunion du 15 juin 2017

Le quinze juin deux mille dix-sept, à neuf heures trente, le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de PLUVIGNER s'est réuni à la mairie de PLUVIGNER sous la présidence de Monsieur Gérard PILLET, Maire de PLUVIGNER.

ETAIENT PRESENTS :

En qualité de représentants des élus :

Gérard PILLET,
Bernard BODIC,
Martine LE CAM,
Jean-Pierre GAUTER
Diane HINGRAY,

Viviane LE GOUEFF,
Agnès GUYONVARH,

En qualité de représentants du personnel :

Magali ONILLON,
Murielle JEGAT,
Frédéric CONAN,
Catherine BATON,
Anne-Sophie QUINTIN,

Sophie BESSIN,

Assistaient également à la réunion :

Fabrice PREVOST, ergonomiste, CDG 56,
Bonaventure MENEUX, directeur général des services,
Yann LE GALLIC, Responsable Ressources Humaines
Marie-Anne LE DOUSSAL, assistante de prévention

Monsieur le Président présente l'ordre du jour.

Réunion du 15 juin 2017 – 09h30

Adoption du compte rendu du CHSCT du 14 décembre 2016

Avis du CHSCT :

Collège Agents : avis favorable à l'unanimité

Collège élus : avis favorable à l'unanimité

1. Point sur les remarques du registre de santé et de sécurité au travail

Commentaire inscrit sur le registre des Services techniques

Le 06 février 2017 :

"L'entretien des EPI "veste de pluie et de froid" est à la charge de l'employeur"

Les agents des services techniques ont à leur disposition des vêtements loués et achetés. Seuls les vêtements loués sont lavés par la collectivité. Les vêtements de pluie et les polos sont lavés directement par les agents. Il est proposé de confier la veste de pluie au CAT d'Hennebont qui en assurera le lavage à chaque période de vacances en même temps que les draps de l'école maternelle. Actuellement, 2 polos munis de bandes réfléchissantes sont attribués par agent. Mr le maire propose le retour à l'utilisation de chasubles.

Commentaire inscrit sur le registre du Multi-Accueil

Le 16 février 2017 :

"A 9h45, une faible odeur se répand dans la salle de motricité des grands, dans la salle des repas et dans le couloir du Multi-Accueil. Sur les conseils de Mathieu GESLIN, je contacte les pompiers qui interviennent dès 10h. Toutes les pièces sont vérifiées, la chaudière, les tableaux électriques. Aucune anomalie grave. Deux VMC sont éteintes. Un carton est présent au niveau du tableau électrique du couloir du dortoir".

La VMC du multi-accueil avait été coupée car elle était bruyante. Cette coupure pourrait entraîner des odeurs. Depuis, elle a été rallumée.

Commentaire inscrit sur le registre du restaurant scolaire (cuisine)

Le 24 mai 2017 :

"Les températures sont insupportables sous les puits de lumière en préparation chaude + de 60 C° en pleine saison. A voir aussi la température du chauffage en hiver. On atteint rarement les 15 C°. Bref, ce ne sont pas de bonnes conditions de travail !!!"

L'équipement pour limiter les températures au-dessous du puits de lumière sera présenté à la prochaine commission des travaux. Concernant la température de 15°, la question devra être précisée.

2. Présentation des résultats des études sur le bruit au restaurant scolaire

Lors des précédents CHSCT, le niveau du bruit pendant les repas au restaurant scolaire avait été évoqué. Il avait été indiqué qu'une étude serait lancée et des devis demandés pour la mise en place de piège à sons.

Mr BODIC précise que le niveau sonore a été traité dès la construction du restaurant scolaire avec la pose de panneaux spécifiques au plafond. Certains matériaux ont été utilisés à la demande des agents du service pour faciliter l'entretien quotidien. Le choix de ne pas utiliser de claustras absorbants répond également au souhait de favoriser l'entretien de la grande salle. Une étude indique que le dysfonctionnement sonore est limité. Les travaux estimés à 13 830 euros n'auraient qu'un impact très limité pour diminuer la réverbération des ondes. Les résultats de l'étude seront communiqués aux agents du restaurant scolaire. La seule solution envisagée est d'équiper le personnel de restauration qui le souhaite de bouchons d'oreilles.

Un courrier des ATSEM et des institutrices de l'école maternelle est adressé au CHSCT pour attirer l'attention sur le niveau sonore de la nouvelle structure. Les éléments de l'étude acoustique de l'école maternelle seront communiqués aux ATSEM. Des bouchons d'oreilles seront également proposés au personnel de la nouvelle école maternelle et du multi-accueil. En cas de prescription médicale par le médecin de prévention, une demande d'aide pourra être déposée auprès du FIPHFP.

Avis du CHSCT :

Collège Agents : avis favorable à l'unanimité

Collège élus : avis favorable à l'unanimité

3. Présentation des résultats du questionnaire « sécurité au travail-conditions de travail »

Les représentants du personnel au CHSCT ont souhaité diffuser un questionnaire sur les conditions de travail auprès des agents de l'ensemble des services de la commune.

Sur les 129 questionnaires distribués aux agents, 84 questionnaires ont été retournés, soit un taux de retour de 65,12%

Voir documents ci-joints.

- Zoom sur les problèmes de sécurité au multi-accueil relevés par les agents (matériel ergonomique, porte SAS, fenêtres, jardin...)
- Proposition d'une visite de service

Les représentants des agents détaillent les résultats du questionnaire. Un effort de communication devra être réalisé sur la composition du comité. A la vue des résultats, les représentants des agents souhaitent commencer les visites de services par les services techniques.

Avis du CHSCT :

Collège Agents : avis favorable à l'unanimité

Collège élus : avis favorable à l'unanimité

4. Présentation du rapport de l'intervention ergonomique de Mr PREVOST au multi-accueil (salle de change)

Il avait été proposé de solliciter Mr PREVOST, ergonomiste au CDG 56, pour étudier la possibilité d'installer des marches pour accéder à la table à langer.

Mr PREVOST est intervenu le 17 janvier dernier et nous a transmis son rapport dans lequel il propose différentes solutions.

Voir rapport ci-joint.

Mr PREVOST présente les différentes options concernant la réorganisation de la salle de change.

L'équipe du multi-accueil est favorable pour un nouveau meuble d'un montant de 4 000€ HT.

Un financement à hauteur de 30% est possible de la part de la CAF.

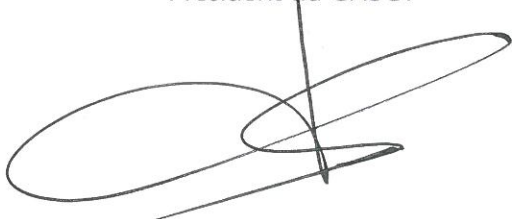
Le FIPHFP pourrait également intervenir à condition qu'une étude ergonomique d'un ou de plusieurs agents soit validée par le médecin de prévention. L'achat de ce nouveau meuble sera étudié en commission des travaux le 26 juin prochain.

Avis du CHSCT :

Collège Agents : avis favorable à l'unanimité

Collège élus : avis favorable à l'unanimité

Gérard PILLET
Président du CHSCT

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Catherine BATON
Secrétaire

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop and a long horizontal stroke at the bottom.